

COMMUNE D'HUBY SAINT LEU

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le six-décembre, à 18 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur ROUSSEL Serge, Maire, en suite d'une convocation en date du trente-novembre deux mil vingt-trois dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Madame TANFIN Laëtitia, absente excusée, et de Monsieur PIREZ Robin, absent non excusé.

Monsieur HAZEBROUCQ Philippe est élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations

1. Délibération de demande de subventions pour la sécurisation des équipements et des espaces publics, notamment la vidéoprotection.

(Le contenu des délibérations est consultable sur le site internet de la commune : <https://huby-saint-leu.fr> – rubrique « tableau d'affichage » ou en flashant le QR CODE ci-dessous).

Fait à Huby-Saint-Leu, le 8 décembre 2023

Le Président
Serge ROUSSEL



Le Secrétaire de séance
Philippe HAZEBROUCQ



COMMUNE D'HUBY SAINT LEU

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le six-décembre, à 18 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur ROUSSEL Serge, Maire, en suite d'une convocation en date du trente-novembre deux mil vingt-trois dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Madame TANFIN Laëtitia, absente excusée, et de Monsieur PIREZ Robin, absent non excusé.

Monsieur HAZEBROUCQ Philippe est élu secrétaire de séance.

Objet : Demandes de subventions pour la sécurisation des équipements et des espaces publics, notamment la vidéoprotection

La séance ouverte, Monsieur le Maire indique que le nombre de caméras filmant la voie publique a fortement augmenté ces dernières années pour lutter contre l'insécurité. Le Maire d'une commune peut avoir recours à la vidéoprotection à différentes fins : protection des bâtiments et installations publics et surveillance de leurs abords (salle des fêtes, atelier municipal, complexe sportif...); régulation du trafic routier et constatation des infractions aux règles de la circulation ; prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens... Monsieur le Maire indique que pour ce dossier, des demandes de subventions peuvent être déposées auprès des services de l'État pour la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la D.S.I.L. (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à en délibérer.

La discussion ouverte, les membres du Conseil Municipal, jugeant la nécessité de procéder à des demandes de subventions pour financer le projet de sécurisation des équipements et des espaces publics par le biais de la vidéoprotection, à l'unanimité, invitent Monsieur le Maire à envoyer des dossiers de demandes de subventions, notamment pour la D.E.T.R. et la D.S.I.L.

AINSI DELIBERE
LE MAIRE,

POUR COPIE CONFORME
LE SECRETAIRE DE SEANCE

